



COMPTE RENDU CTL DU 07/11/2022

Nous étions réunis ce jour suite au report du CTL qui devait avoir lieu le 18/10/2022, jour d'appel à la grève.

En préambule, le directeur a tenu à nous informer d'un incident tragique survenu à la cité administrative de Bordeaux le Vendredi 4/11/2022.

Une personne extérieure à nos services s'est introduite dans nos locaux pour mettre fin à ses jours. Ce drame met en lumière les défaillances du système de sécurité de la cité administrative déjà signalées par notre organisation syndicale et nous rappelle notre obligation de vigilance. Un rappel des différentes consignes de sécurité va être renvoyé aux agents.

➤ **déclaration liminaire**

La CGT FINANCES PUBLIQUES 33 a tenu à rappeler au directeur ses principales revendications , à savoir la revalorisation du point d'indice, l'arrêt des suppressions d'emplois (850 emplois supprimés en 2023)... En réponse le directeur nous rappelle qu'il n'a pas la maîtrise de la politique nationale.

Cependant il légitime les suppressions d'emploi par une amélioration des chaînes de fonctionnement et la disparition de la taxe d'habitation, de la redevance et de la mise en place du PAS.

Pour la Direction Générale comme pour Mr Barreault, la mise en place du NRP est achevée, il est temps maintenant de s'attaquer à nos missions.

La CGT FINANCES PUBLIQUES 33 s'inquiète du nombre important de refus de demande de télétravail. Le directeur rappelle que l'intérêt du service prime mais qu'aucune consigne n'a été donnée aux chefs de services de limiter l'accès au télétravail.

➤ **harmonisation des horaires d'ouverture au public des services de la Gironde au 1/01/2023**

Pour rappel, la DGFIP souhaite adapter les horaires d'ouverture des services locaux afin de pouvoir réduire leur amplitude tout en répondant aux contraintes des missions qui lui sont confiées.

La direction propose de fixer à 20 h la durée d'ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 tous les jours.

L'après midi sera consacrée à l'accueil téléphonique (APRDV).

Pour la CGT FINANCES PUBLIQUES 33, la mission d'accueil est prioritaire et nécessite l'ouverture des services toute la journée avec le personnel nécessaire.

La direction doit se déplacer dans les services pour faire un point sur les conditions matérielles et d'accueil.

➤ **Mise en place du SGC Pessac**

Le SGC Pessac doit être mis en place le 01/01/2023.

Il est issu de la fusion des trésoreries de Pessac, Villenave d'ornon, de Cenon et de Blanquefort.

À ce jour, le SGC Pessac est toujours SDF.

En effet, il était prévu que le SGC Pessac soit créé et localisé à Pessac mais compte tenu du coût trop important des travaux (changement d'un escalier, des huisseries, réfection du système de chauffage et climatisation) la demande de prise en charge des travaux par la mairie, propriétaire des lieux, n'a pas été acceptée.

Pour la CGT finances publiques 33, il est inadmissible que les projets de restructuration ne soient pas mieux anticipés et rappelle que derrière toutes ces restructurations il y a des êtres humains avec des vies de famille qui doivent s'adapter.

Solution provisoire : installation sur le site de Mérignac sous condition que la direction générale finance les travaux importants de chauffage et d'isolation, mais la direction locale est toujours à la recherche d'une solution alternative comme l'installation sur le site de Mériadeck par exemple.

En attendant, les agents de Villenave d'ornon vont rejoindre le site de PESSAC au 1/1/2023, les agents de Cenon vont travailler à distance en restant à Cenon et Blanquefort reste sur son site actuel.

Tout va bien : le SGC PESSAC sera localisé sur 3 sites pendant 8 mois !

Le personnel devra, une fois de plus s'adapter et combler les défaillances de notre direction.

Suite à la demande de la CGT, la direction va venir rencontrer les agents rapidement.

➤ **Entraide SPF entre la DRFIP 33 et la DDDIP 47**

La CGT a toujours dénoncé la création des « super structures », dernier exemple en date le SPFE d'AGEN, fusion des SPF Agen 1, Agen 2 et Villeneuve sur lot ;

Aujourd'hui on demande à la Gironde de venir en aide à ce service qui accuse un retard dans le délai de publication de 179 jours.

Pour la CGT il serait temps que la Direction Générale se donne les moyens de ses ambitions.

➤ **Question diverse**

La CGT a demandé au directeur qu'un point soit fait sur l'utilisation des fonds pour l'amélioration du cadre de vie au travail des agents.

Pour rappel la CGT avait demandé que les fonds soient répartis équitablement entre l'ensemble des agents de la gironde, à savoir 107 euros par personne sous forme de bons d'achats, proposition non retenue.

Le directeur s'engage à nous transmettre un état des lieux.

Nous ne pouvons nous satisfaire de l'envoi de quelques gourdes estampillées « FP » et de l'achat de quelques tables de camping. Le compte n'y est pas...